

# GIBIER D'EAU

## DATE :

Samedi 28 avril (8h30 - 12h00)



**OBJECTIF :** mise à jour des connaissances du gibier d'eau et de sa chasse

**PUBLIC :** tout public

## PROGRAMME

- Réglementation
  - Directives européennes – Loi et règlements
  - Zones humides et utilisation du plomb
  - Tir à l'agrainée
  - Législation liée à l'influenza aviaire
- Connaissance et reconnaissance des espèces (espèces chassables, protégées, exogènes)
- Modes de chasse (botte, cul levé, passée, avec ou sans appelant)
- Présentation des différentes études qui concernent le gibier d'eau menées sur le département :
  - Enquête nidification sur les étangs de Bresse
  - Pôle Etangs Continentaux
  - Espèces envahissantes

Les participants à la formation Gibier d'eau pourront ultérieurement découvrir la chasse à la hutte sur le Domaine public fluvial sur un lot de chasse à vocation pédagogique en partenariat avec l'ADCGE.

<b>NOMBRE DE PLACES :</b> 20	<b>RESPONSABLE DE FORMATION :</b> Edouard BUISSON <i>Suppléant : Anthony MORLET</i>
<b>INFOS PRATIQUES :</b> Lieu : siège de la FDC 71 (Viré)	<b>INTERVENANTS :</b> Edouard BUISSON (FDC 71) ADCGE 71

CONTACTS : Edouard BUISSON au 06 77 10 83 98 (programme)  
ou Marion DANANCHET au 03 85 27 92 71 (inscription)